

**Bruxelles, le 29 novembre 2021
(OR. en)**

14428/21

**JEUN 143
EDUC 393
SOC 700
EMPL 525**

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: délégations

N° doc. préc.: 13700/21

Objet: Résolution du Conseil de l'Union européenne et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur le plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse

Les délégations trouveront en annexe la résolution du Conseil de l'Union européenne et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur le plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse, approuvée par le Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" lors de sa session qui s'est tenue les 29 et 30 novembre 2021.

Résolution du Conseil de l'Union européenne et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur le plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE et les représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil,

RAPPELANT CE QUI SUIT:

1. La résolution du Conseil sur un cadre pour la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse: la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027 invite les États membres et la Commission européenne, dans le cadre de leurs domaines de compétence respectifs, à mettre en œuvre de manière effective la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse dans l'ensemble de l'UE et dans les États membres au moyen d'instruments spécifiques, notamment les plans de travail de l'UE en faveur de la jeunesse.
2. La stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse se déroule sur des périodes de travail de trois ans qui s'étendent sur deux trios de présidences. Les priorités et les actions menées pendant ces périodes de travail respectives sont présentées dans les plans de travail de l'Union européenne en faveur de la jeunesse. Ces plans devraient s'appuyer sur les principes directeurs et les priorités de cette stratégie, en traitant les questions liées à la jeunesse dans d'autres formations et instances préparatoires du Conseil dans les domaines d'action concernés.
3. Le plan de travail de l'UE est un instrument qui sert de boussole et oriente les États membres, la Commission et toutes les parties prenantes vers la réalisation des objectifs de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse.

PRENNENT NOTE DE CE QUI SUIVIT:

4. Le Conseil établit ces plans de travail de l'UE sur la base des informations préliminaires reçues par les trios de présidences des pays suivants: la France, la République tchèque et la Suède, ainsi que l'Espagne, la Belgique et la Hongrie.
5. Les priorités et actions présentées dans ce programme de travail de trois ans (préparé par les trios de présidences au cours de la période 2022-2024, dont le texte figure à l'annexe de l'annexe) doivent être révisées au cours du premier semestre de 2023 et la révision sera approuvée par le Conseil et les États membres, réunis au sein du Conseil, avant la fin du mois de juin 2023.
6. La Commission peut soutenir et compléter les actions des États membres prévues dans ce plan de travail, notamment en favorisant la coopération, en soutenant la mobilité des jeunes et des animateurs socio-éducatifs et en encourageant la participation des jeunes à la vie démocratique. Il est possible de mobiliser, le cas échéant, les outils mis au point pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. Parmi ceux-ci figurent le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, la plateforme de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse, le portail européen de la jeunesse, le coordonnateur européen des activités relatives à la jeunesse et les activités d'apprentissage mutuel (groupes d'experts, activités d'apprentissage par les pairs et conseils entre pairs). Ces initiatives s'appuient sur des mises à jour régulières de la planification des activités nationales futures, du wiki pour les jeunes, ainsi que des indicateurs, des enquêtes, des études et des recherches dans le domaine de la jeunesse. Les partenariats et la coopération avec d'autres organisations internationales, en particulier le Conseil de l'Europe, et les programmes dans le domaine de la jeunesse (en particulier Erasmus+ et le corps européen de solidarité), viennent encore renforcer le soutien.
7. L'Année européenne de la jeunesse 2022 constitue un temps fort de ce plan de travail, qui en préservera et promouvra les résultats et les retombées jusqu'en 2024. Cela encouragera davantage les jeunes à apporter leurs contributions pour donner forme au développement de l'Union et à la société dans son ensemble, notamment dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe et de l'initiative relative au "nouveau Bauhaus européen". Cela permettra de faire connaître les possibilités offertes aux jeunes et le soutien qui leur est apporté aux niveaux européen, national, régional et local.

Projet de plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse¹

Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative ²	Proposé par
<p style="text-align: center;">FR, CZ, SE</p> <p style="text-align: center;">Thème général: "Se mobiliser ensemble pour une Europe durable et inclusive"</p> <p style="text-align: center;">Objectifs pour la jeunesse européenne: #3 SOCIÉTÉS INCLUSIVES et #10 UNE EUROPE VERTE ET DURABLE</p>					

¹ Compilé par la présidence slovène sur la base du document établi par la Commission concernant les actions possibles pour un futur plan de travail de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2021 ("Possible actions for a future EU Work Plan for Youth for 2019-2021", doc. ST-9264-2018-ADD-1-EN) et des informations préliminaires reçues par les trios de présidences suivants: FR-CZ-SE et ES-BE-HU.

² Voir la résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relative au cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative (JO C 415 du 1.12.2020, p. 1).

2022 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conclusions du Conseil sur la mobilisation des jeunes en faveur du développement durable (titre provisoire)	Adoption par le Conseil Encourager les décideurs politiques et les parties prenantes du secteur de la jeunesse à tenir compte des points de vue des jeunes et à leur permettre de jouer un rôle dans les politiques publiques et les programmes relatifs au développement durable et à la lutte contre le changement climatique.	Une Europe verte et durable	§ 10 a)	FR
2022 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Actualisation de la recommandation du Conseil relative à la mobilité des jeunes volontaires dans l'Union européenne	Adoption par le Conseil Renforcement du potentiel des programmes européens en faveur de la jeunesse en sensibilisant les jeunes et en les aidant à construire une communauté.	Espaces et participation pour tous Connecter l'UE avec la jeunesse Organisations de jeunesse et programmes européens		FR, (COM)
2022 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Réunion informelle des ministres de la jeunesse et de l'enseignement	Échanges de bonnes pratiques. Mobilisation des jeunes sur les questions de développement durable.	Une Europe verte et durable	§ 10 a)	FR
2022 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur la participation des jeunes	Échanges de bonnes pratiques entre experts en matière de participation des jeunes. Suivi du 8 ^e cycle et de la conférence sur l'avenir de l'Europe.	Espaces et participation pour tous Connecter l'UE avec la jeunesse	§ 10 e)	FR

2022 (2 ^e semestre)	Conclusions du Conseil sur la promotion d'une dimension intergénérationnelle dans le cadre de l'élaboration des politiques de la jeunesse (titre provisoire)	Adoption par le Conseil Intégrer plus systématiquement les préoccupations des jeunes et des générations futures dans l'élaboration des politiques. Faciliter la reconnaissance de l'importance de promouvoir le dialogue intergénérationnel pour favoriser la solidarité intergénérationnelle et la justice pour une Europe forte, résiliente, verte et inclusive.	Sociétés inclusives		CZ
2023 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conclusions du Conseil sur la dimension sociale d'une Europe verte et durable	Adoption par le Conseil Recommandations politiques sur la dimension sociale d'une Europe verte durable favorisant l'inclusion des voix et des idées de tous les jeunes en ce qui concerne le développement durable.	Une Europe verte et durable Sociétés inclusives	§ 10 a) § 26	SE

2023 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Résolution du Conseil sur les résultats du 9 ^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse	Adoption par le Conseil Synthèse, réflexion et évaluation concernant le 9 ^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse. Renforcer la portée de l'information auprès des jeunes marginalisés, poursuivre le développement du processus/de la gouvernance de la conférence de l'UE sur la jeunesse et du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse afin d'améliorer l'inclusion et le retour d'informations.	Une Europe verte et durable Sociétés inclusives Information et dialogue constructif Espaces et participation pour tous		SE
2023 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Révision de la résolution du Conseil sur le plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse	Révision de la résolution du Conseil sur le plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse	Sociétés inclusives		SE

ES, BE, HU Thème général Objectif pour la jeunesse européenne: #3 SOCIÉTÉS INCLUSIVES ³					
Date	Méthode de travail/Instrument	Objectif indicatif et résultats	Objectifs pour la jeunesse correspondants	Lien avec le programme de travail européen sur l'animation socio-éducative ⁴	Proposé par

³ [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:42018Y1218\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:42018Y1218(01)).

Toile de fond: un tiers des jeunes en Europe sont exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier ceux qui ne travaillent pas et qui ne suivent pas d'études ni de formation (NEET). Beaucoup n'ont pas accès à leurs droits sociaux, sont confrontés à des inégalités au sein de la société ou sont simplement laissés pour compte. Nombreux sont ceux qui font face à de multiples discriminations, et sont victimes de préjugés et de crimes de haine. En outre, de nouveaux phénomènes migratoires ont entraîné plusieurs défis sociaux et en matière d'inclusion (y compris le fossé numérique) pour les jeunes nouveaux arrivants. C'est pourquoi il est crucial de travailler en faveur de la réalisation des droits et de l'inclusion sociale de tous les jeunes en Europe, en incluant les plus marginalisés et exclus afin d'honorer l'engagement pris par l'Union de ne laisser personne de côté.

Objectif: rendre possible, assurer et garantir l'inclusion de tous les jeunes dans la société.

Objectifs ciblés:

Fournir une protection légale et renforcer les instruments légaux internationaux pour lutter contre tout type de discrimination, d'inégalité et d'actes haineux, en reconnaissant que les jeunes peuvent faire l'objet de discrimination sous toutes ses formes.

Renforcer la portée de l'information, des contacts et de la communication s'adressant aux jeunes moins favorisés ou à ceux qui sont laissés pour compte, pour faire en sorte qu'ils aient connaissance des possibilités et des activités qui s'offrent à eux, ainsi que des espaces où ils font partie de la société et où ils peuvent intervenir, et qu'ils aient accès à ceux-ci.

Faire en sorte que tous les jeunes moins favorisés ou laissés pour compte aient accès sur un pied d'égalité aux environnements et aux possibilités d'apprentissage/d'éducation formels et non formels, tout en travaillant sur toutes les dimensions de l'inclusion.

Renforcer les capacités des éducateurs à travailler avec des jeunes marginalisés ou laissés pour compte.

Fournir plus d'espaces, d'opportunités, de ressources et de programmes pour promouvoir le dialogue, la compréhension, la cohésion sociale et combattre la discrimination, la polarisation et la ségrégation.

Étendre l'accès et le droit à des possibilités et à des expériences pertinentes et significatives.

⁴ Voir la résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relative au cadre pour l'établissement d'un programme de travail européen sur l'animation socio-éducative (JO C 415 du 1.12.2020, p. 1).

2023 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Conclusions du Conseil sur des logements décents et abordables pour les jeunes.	Adoption par le Conseil. Conclusions du Conseil sur des logements décents et abordables pour les jeunes.	Sociétés inclusives		ES
2023 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur des emplois stables et bien rémunérés pour les jeunes.	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échange de bonnes pratiques.	Sociétés inclusives		ES
2023 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur l'égalité de genre parmi les jeunes.	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échange de bonnes pratiques.	Sociétés inclusives		ES

2023 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur les effets du changement climatique en matière d'inclusion.	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échanges de bonnes pratiques.	Sociétés inclusives		ES
2023 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur les possibilités pour les jeunes dans les zones rurales.	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échanges de bonnes pratiques.	Sociétés inclusives		ES
2023 (2 ^e semestre)	Thème à déterminer parmi ceux recensés lors des conférences/séminaires	Conférence de l'UE sur la jeunesse	Sociétés inclusives		ES

2023 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur les droits des jeunes LGBTI.	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échange de bonnes pratiques.	Sociétés inclusives		ES
2023 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur les jeunes en situation de handicap.	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échange de bonnes pratiques.			ES
2023 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur les implications du programme 2030 pour les jeunes et sur l'avenir.	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échange de bonnes pratiques.	Sociétés inclusives		ES

2023 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur la mise en œuvre de la recommandation relative à la mobilité des jeunes volontaires dans l'UE	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échanges d'expériences	Sociétés inclusives Connecter l'UE avec la jeunesse Programmes européens pour la jeunesse		COM et ES
2024 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence informelle des ministres ou réunion de haut niveau	Bilan à mi-parcours de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027 ⁵	Tous les objectifs pour la jeunesse	§ 13 a) Autonomisation/qualité, innovation, reconnaissance § 36	COM et BE

⁵ L'équipe de chercheurs européens travaillant dans le domaine de la jeunesse (Pool of European Youth Researchers, PEYR) devrait apporter sa contribution en ce qui concerne l'évaluation du processus et de la méthodologie des cycles précédents du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse ainsi que la manière dont les objectifs européens pour la jeunesse ont été traités afin de mieux préparer et mettre en œuvre la deuxième moitié de la stratégie.

2024 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conclusions du Conseil sur le thème "Ne laisser personne de côté" (?) titre provisoire	Adoption par le Conseil Conclusions du Conseil sur le thème "Ne laisser personne de côté: ouvrir la voie à l'inclusion sociale de tous les jeunes" ⁶	Sociétés inclusives	§ 3 § 4 § 5 § 6 § 10 d) § 13 b) § 16 § 19 § 20 § 21 § 22 § 33	BE
---------------------------------	--	--	---------------------	--	----

⁶ Une éventuelle avancée dans la coopération intersectorielle avec les secteurs social, de l'emploi, de l'éducation, de la santé, etc. Documents de référence demandés à la PEYR.
N.B.: M^{me} Ursula von der Leyen a mis l'accent, dans son discours sur l'état de l'Union, sur la nécessité de soutenir ces jeunes qui "*passent entre les mailles du filet*" (espaces et passerelles?) – (MOBILISER ET CONNECTER).

2024 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence sur l'inclusion sociale des jeunes	Conférence de l'UE sur la jeunesse ⁷	Sociétés inclusives	§ 3 § 4 § 5 § 6 § 10 d) § 13 b) § 16 § 19 § 20 § 21 § 22 § 33	BE
---------------------------------	---	---	---------------------	--	----

⁷ Soutien demandé à la PEYR.

2024 (1 ^{er} semestre)	<p><i>(évent.)</i> Conférence/séminaire</p> <p>Apprentissage par les pairs sur l'animation socio-éducative au niveau local</p> <p>(C'est là que commence généralement l'expérience des jeunes dans le domaine du travail de jeunesse, et là où le travail de jeunesse est généralement le plus répandu.)</p>	<p>Recommandations politiques</p> <p>Recueil de bonnes pratiques</p> <p>Alignement sur le programme de travail européen sur l'animation socio-éducative/processus de Bonn</p> <p>En coopération avec "Europe goes local" et "Democracy reloading" (à confirmer)</p> <p>Des repères pour l'avenir qui placent l'"offre locale" à la tête des trois points de la partie intitulée "L'offre en matière de travail de jeunesse". Le point 7 de la déclaration finale de la 3^e convention européenne du travail de jeunesse indique: "C'est pourquoi l'offre de base du travail de jeunesse devrait comporter une stratégie claire visant à renforcer l'inclusion sociale et favoriser la diversité des jeunes participants"⁸.</p> <p>Une évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des repères pour l'avenir et de la définition d'objectifs pour la prochaine convention européenne du travail de jeunesse.</p>	<p>Organisations de jeunesse et programmes européens</p> <p>Sociétés inclusives</p>	<p>§ 3</p> <p>§ 8</p> <p>§ 10 a)</p> <p>§ 10 c)</p> <p>§ 10 e)</p> <p>§ 13 b)</p> <p>§ 13 c)</p> <p>§ 14</p> <p>§ 16</p> <p>§ 17</p> <p>§ 18</p> <p>§ 19</p> <p>§ 20</p> <p>§ 21</p> <p>§ 22</p> <p>§ 23</p> <p>§ 24</p> <p>§ 25</p> <p>§ 27</p> <p>§ 34</p> <p>§ 38</p> <p>§ 39</p>	BE
---------------------------------	--	--	---	--	----

⁸ En étroite coopération avec le partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse et la communauté de pratique concernant le programme de travail européen sur l'animation socio-éducative. Soutien également demandé à la PEYR.

2024 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur les villes adaptées aux enfants (en coopération avec InterCity Youth)	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échanges de bonnes pratiques (partage d'informations sur les travaux concernant le label "villes adaptées aux jeunes" et les capitales européennes de la jeunesse) Dans le droit fil de ce qui suit: <i>(évent.)</i> Conférence/séminaire/apprentissage par les pairs sur l'animation socio-éducative au niveau local.	Espaces et participation pour tous Sociétés inclusives		BE
2024 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur le "droit de jouer" et le lien avec l'apprentissage (apprentissage formel, non formel et informel)	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échange de bonnes pratiques Lien possible avec la conférence/le séminaire/l'apprentissage par les pairs sur l'animation socio-éducative au niveau local	Espaces et participation pour tous Apprentissages de qualité Sociétés inclusives	§ 1 § 2 § 4 § 5	BE

2024 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Résolution du Conseil sur l'animation socio-éducative au niveau local	Adoption par le Conseil Promotion de l'animation socio-éducative au niveau local (pratique) ⁹	Tous les objectifs pour la jeunesse	§ 3 § 8 § 10 a) § 10 c) § 10 e) § 13 b) § 13 c) § 14 § 16 § 17 § 18 § 19 § 20 § 21 § 22 § 23 § 24 § 25 § 27 § 34 § 38 § 39	BE
---------------------------------	---	---	-------------------------------------	---	----

⁹ BE croit comprendre qu'il pourrait y avoir une tension entre la compétence de l'UE et le principe de subsidiarité, mais le processus de Bonn a pour but de faire en sorte que toutes les approches se rejoignent, ascendantes comme descendantes. L'Union peut aider l'animation socio-éducative au niveau local, en soutenant, en coordonnant ou en complétant des actions.

2024 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur la reconnaissance des compétences/de l'éducation et de la formation (en fonction de l'orientation et dans le prolongement des travaux des présidences FI ou FR?)			§ 14 § 18 § 20 § 21 #5 des repères pour l'avenir	BE
2024 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur l'évaluation et l'actualisation du programme européen et international dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse et des droits des enfants	Évaluation et recommandations Adoption par le Conseil Actualisation des conclusions du Conseil	Information et dialogue constructif		BE (et <i>évent.</i> COM)
2024 (1 ^{er} semestre)	<i>(évent.)</i> Conférence/séminaire sur les thèmes suivants: cartographie des jeunes, moniteur de loisirs, recherches intéressantes de la plateforme de recherche sur la jeunesse (JOP).	<i>(évent.)</i> Recommandations politiques Échanges de bonnes pratiques (par exemple, sur les indicateurs nationaux pour la politique de la jeunesse dans le cadre du nouveau tableau de bord de l'UE)		§ 10 c) § 39	BE

2024 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Résolution du Conseil sur le 10 ^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse	Adoption par le Conseil	Espaces et participation pour tous	§ 1 § 2 § 6 § 21 § 22	HU
2024 (2 ^e semestre)	<i>(évent.)</i> Conclusions du Conseil sur la création de conditions permettant aux jeunes de réaliser tout leur potentiel dans les zones rurales.	Adoption par le Conseil	Soutenir les jeunesses rurales	§ 1 § 2 § 5 § 13 d) § 21 § 26	HU
2024 (2 ^e semestre)	Conférence sur les priorités du trio de présidences/la méthode ouverte de coordination	Conférence de l'UE sur la jeunesse et réunion de DG Résultat final du cycle de dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse dans le cadre du trio de présidences ES-BE-HU	Sociétés inclusives Espaces et participation pour tous Soutenir les jeunesses rurales	§ 1 § 2 § 6 § 13 b) § 19 § 21	HU

2024 (2 ^e semestre)	(Conférence) Événement de synthèse, de révision et d'évaluation des 10 premiers cycles du dialogue (structuré) de l'UE en faveur de la jeunesse.	Aperçu des 10 cycles du dialogue (structuré) de l'UE en faveur de la jeunesse	Espaces et participation pour tous Information et dialogue constructif	§ 1 § 2 § 6 § 26	HU, ES, BE, (<i>évent.</i> COM)
2024 (2 ^e semestre)	(Séminaire) Outils pour créer des conditions permettant aux jeunes de réaliser tout leur potentiel dans les zones rurales.	Échanges de bonnes pratiques au niveau intersectoriel et interinstitutionnel Formulation de recommandations.	Soutenir les jeunes rurales Espaces et participation pour tous Organisations de jeunesse et programmes européens en faveur de la jeunesse Apprentissages de qualité.	§ 1 § 5 § 11 § 13 a) § 24 § 33 § 37.	HU (et <i>évent.</i> COM)